

CC VTT Escaudain

Fiche Club - Marche

Rando des mineurs 2020



Nom du Club :

Fédération :

	Nom	Prénom	H/F	Âge	Parcours
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					

Règlement :

- 1 La randonnée est ouverte à tous, licencié ou non.
- 2 Les parcours sont entièrement fléchés.
- 3 L'épreuve se déroule selon les règles du cyclotourisme, les participants doivent se conformer au code de la route.
- 4 Chacun doit être couvert par une assurance resp. civile et sera seul responsable des accidents dont il sera victime ou auteur.
- 5 Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou dégradation du matériel des participants.
- 6 Les participants de moins de 18 ans devront se munir d'une autorisation parentale.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement. Je certifie sur l'honneur qu'aucun membre de mon club ne fait l'objet de contre-indication médicale à la pratique de la marche. Ils participent à cette randonnée sous leur entière responsabilité.

Fait à Escaudain le : ____/____/2020

Nom/Prénom du représentant
du club :

SIGNATURE :